



## Refus d'agrement d'ass mat

Par **claudie3500**, le **21/08/2009** à **17:05**

Bonjour,

voilà je viens de passer devant la puéricultrice pour un agrément d'ass mat

la visite a duré 2h15 deux jours après la visite j'ai reçu une lettre recommandée avec ac pour m'informer du refus de l'agrément pour cause :

projet pas réellement pensé du point de vue de l'intérêt de l'enfant .réponses aux mises en situations sont inadaptées et vous ne semblez pas vous remettre en cause .dimension professionnelle de cette activité n'est pas prise en compte .

j'ai trois enfants 11 8 et 4 ans.

je souhaite faire un recours administratif avez vous des modèles de lettre?

merci à vous